

Octobre 2020

la
cgt
RATP
GISO

CORONA CIRCUS

**Retour à la normale !
Notre santé passe après les profits ?**

✿ L'été est passé et avec lui il emporte toutes les mesures qui nous protégeaient de ce virus ! ✿

➡ Pourtant le dernier protocole sanitaire national, datant du 31 août 2020, dit clairement que les gestes barrières et les mesures associées, (horaires aménagés pour éviter le croisement des équipes dans les vestiaires et les douches, nettoyage et désinfection des parties communes, portes devant rester ouvertes pour éviter les points contacts, etc ...) doivent être maintenus et même améliorés !

➡ Le respect des règles ne s'impose pas qu'aux ouvriers ! «Faites ce que je dis, pas ce que je fais», devient la ligne de conduite de notre Direction !



De nombreux cas ou suspicions de covid sont dissimulés et c'est entre 2 bus qu'on apprend qu'un collègue est infecté.

A LA RATP CEST L'OMERTÉ QUI RÉGNE !

Le dialogue social reste la meilleure méthode pour s'organiser face à cette crise. Le Président Macron l'a dit, peu importe ce que ça coûtera, or chez nous on compte tout !

Dès le début, la gestion de la crise sanitaire par la Direction de BUS et MRB s'est avérée calamiteuse et irresponsable.

C'est sous la pression d'une forte

mobilisation des machinistes receveurs, des agents de la maintenance et des élus CGT-RATP, que la direction a été contrainte de prendre des mesures contre la propagation du virus (vente des tickets, port du masque, désinfection des matériels et des locaux, horaires aménagés dans les ateliers).

Alors même que le Ministre de la santé annonce une recrudescence des cas de Covid et met en place de nouvelles restrictions, la direction du département RDS agit encore une fois en complet décalage avec la réalité.

Des mesures telles que la suppression des aménagements d'horaires aux ateliers, la reprise de la vente des tickets à bord des autobus, la désinfection des bus par les agents de la maintenance ou les machinistes, vont à l'encontre des principes sanitaires et ne sont guidées que par des raisons basement financières.

Tous mobilisés avec les **élus CGT-RATP** pour nos droits à la santé. **Nos vies valent plus que leurs profits !**

JE ME SYNDIQUE

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance : / /

Attachement :

Département :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

☑ perso :

☑ professionnel :

☑ portable :

Date adhésion CGT :

Lieu de naissance :

Matricule :

@ mail :

Je souhaite découvrir la NVO (offert par le syndicat pendant 3 mois) : oui non

Prix du timbre = 1% du salaire

Mon niveau :

Timbre :

Mandat de prélèvement SEPA

AUTORISATION DE PRELEVEMENT – En signant ce formulaire de mandat, j'autorise le GISO CGT RATP à envoyer des instructions à ma Banque pour débiter mon compte, et ma Banque à débiter mon compte conformément aux instructions du GISO CGT RATP. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma Banque selon les conditions décrites dans la Convention que j'ai passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé, et : « mes droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que je peux obtenir auprès de ma Banque ».

N° ICS
FR8277430281
N° RUM (matricule)

Paiement récurrent/répétitif
Paiement ponctuel

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR

NOM-PRENOM :
ADRESSE :

VILLE :
CODE POSTAL :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER

GISO CGT RATP
85 RUE CHARLOT – 75003 PARIS

COMPTE A DEBITER IBAN

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

N° BIC

| | | | | | | | | | | |

Date :

Signature :

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER